

PROJET EDUCATIF

Accueil Jeunes Le SKWATT

Le projet éducatif traduit l'engagement de la municipalité, ses priorités, ses principes pour l'accueil jeunes municipal : le Skwatt. Il fixe les orientations éducatives et pose un cadre général accepté par le directeur de l'accueil qui le traduit ensuite en projet pédagogique puis en actions d'animations.

Créé en juin 2002, l'Accueil Jeunes après 12 ans de gestion associative devient un service municipal au 1er janvier 2015.

La Commission Enfance Jeunesse redéfinit le projet et les valeurs éducatives qui vont guider les actions et qui vont définir les projets à venir.

L'Accueil jeune est un Accueil d'accueil pour, prioritairement, les jeunes adolescents (11-17 ans) :

- Un lieu de rencontre et d'échange
- Un lieu ressource d'information et de prévention
- Un Accueil de loisirs et d'animations
- Un Accueil de projets participatifs

Un professionnel de l'animation est présent pour faire vivre la structure et le projet à travers les fonctions énumérées ci-dessus. Ce document s'inscrit comme document référentiel dans la mise en place du projet pédagogique de l'Accueil Jeunes de la commune de Martigné-Ferchaud.

1. L'ACCUEIL JEUNES POUR TOUS LES JEUNES

L'Accueil Jeunes participe activement à l'apprentissage des valeurs éducatives, en complément de l'éducation parentale et du rôle de l'école.

Les valeurs portées par la commune dans le cadre de son projet jeunesse s'inscrivent pleinement dans le respect des principes fondamentaux de la République : laïcité, neutralité philosophique, syndicale et politique.

- **La Liberté**

La liberté constitue la première aspiration des jeunes. Cependant, son exercice, tout comme son apprentissage, demeure exigeant.

Il implique la maîtrise de soi, le respect d'autrui et la prise de responsabilités. Il

nécessite également une bonne connaissance de son environnement social, de ses règles et de ses limites.

- **La Citoyenneté et l'Engagement**

Être citoyen, c'est savoir dépasser son intérêt personnel au profit de l'intérêt collectif, du groupe de jeunes jusqu'à la société dans son ensemble.

La liberté et la responsabilité s'acquièrent à travers la vie en société.

Vivre ensemble ne se limite pas à respecter autrui ou à éviter de nuire : c'est aussi agir avec les autres et pour les autres.

Encourager l'engagement des jeunes, c'est leur offrir la possibilité de s'épanouir à travers la participation à des projets concrets, de contribuer à l'évolution de la société et de développer leur esprit d'initiative.

L'engagement est à la fois un acte de liberté et un moteur de croissance personnelle.

- **L'Autonomie**

L'autonomie se construit sur deux dimensions complémentaires :

- **Le savoir-être**, c'est-à-dire la capacité à faire des choix et à en assumer les conséquences ;
- **Le savoir-faire**, à travers l'acquisition des compétences nécessaires à la vie en collectivité et en société.

- **Les Relations**

L'Accueil Jeunes constitue avant tout un lieu d'écoute et de respect mutuel, où les relations humaines occupent une place centrale.

Il veille à :

- Favoriser le respect d'autrui ;
- Encourager l'acceptation des différences ;
- Promouvoir la solidarité ;
- Prendre en compte le rythme et les capacités de chacun ;
- Reconnaître et valoriser les qualités et les valeurs propres à chaque individu.

- **L'Inclusion et l'Égalité des Chances**

L'Accueil Jeunes est un espace ouvert à tous, sans distinction d'origine, de situation sociale, de genre, de convictions, de parcours ou de capacités.

Il s'engage à :

- Garantir l'égalité d'accès aux activités et aux projets ;
- Adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques de chacun ;
- Lutter contre toute forme de discrimination ou d'exclusion ;
- Favoriser la participation de tous les jeunes, notamment ceux en situation de fragilité ou de handicap ;
- Promouvoir la mixité, la diversité et le respect des singularités.

Chaque jeune doit pouvoir trouver sa place, s'exprimer librement et évoluer dans un cadre respectueux de son identité et de ses besoins.

- **Les Transitions**

L'Accueil Jeunes a pour mission d'accompagner les jeunes dans les étapes clés de leur développement :

- Le passage de l'enfance à l'adolescence, en lien étroit avec les structures de l'enfance ;
- Le passage de l'adolescence à l'âge adulte, en orientant les jeunes vers des dispositifs adaptés tels que le Point Information Jeunesse (P.I.J.) ou la Mission Locale.

- **La Sécurité**

L'Accueil Jeunes garantit un cadre sécurisant à travers :

- **La sécurité physique** : un environnement et des règles adaptés à l'âge et aux capacités de chacun ;
- **La sécurité affective** : un climat bienveillant, propice au développement personnel, respectueux des âges, de la mixité et de l'intimité.

L'Épanouissement

Sur le plan intellectuel et culturel, l'Accueil Jeunes vise à :

- Éveiller la curiosité et l'esprit critique
- Favoriser l'ouverture culturelle
- Encourager la découverte de soi à travers la diversité des expressions culturelles
- Stimuler la réflexion et susciter le questionnement.

2. L'ACCUEIL JEUNES PAR LE PROFESSIONNEL :

L'animation peut être définie comme une technique d'interventions et d'actions qui suppose une analyse, un projet, une méthodologie, des activités et une évaluation. L'animateur a un devoir de confidentialité, aussi bien auprès des jeunes qu'auprès des familles.

- **L'animateur et le diagnostic**

Le public visé prioritairement est l'ensemble des jeunes de 11 à 17 ans résidant sur Martigné-Ferchaud et ses environs. Cela suppose une analyse de cette population, afin d'ouvrir son activité à un large public par des moyens définis dans son projet pédagogique. Il ne doit pas se limiter au public fréquentant la structure.

- **L'animateur et sa relation avec le jeune**

Le professionnel doit trouver sa place au sein du groupe de jeunes. Il n'est ni un ami, ni un grand frère, ni un père, mais un professionnel de l'éducation populaire au service de la collectivité qui travaille avec un public jeune.

Il représente l'adulte et détient l'autorité pour ce public, il ne doit pas abuser de son statut. Il doit veiller à l'épanouissement de chacun au sein du groupe et à respecter les différences.

- **L'animateur et les parents**

Les parents attendent de l'animateur qu'il soit responsable. Il doit être accueillant et attentif à leurs attentes. Il joue un rôle éducatif important. Il n'a pas à être pour ou contre l'éducation que les parents donnent à leurs enfants, mais doit plutôt se positionner comme un relais, une personne ressource. Cette notion est essentielle pour qu'un climat de confiance puisse se créer avec les parents et pour l'équilibre affectif de l'adolescent.

- **L'animateur et son rôle éducatif :**

Le professionnel doit avoir la connaissance du développement de l'enfant notamment au niveau de l'adolescence. Il a des compétences et des valeurs. Il met en oeuvre un projet pédagogique en adéquation avec le projet éducatif de la Commune afin de que les valeurs défendues soient au coeur de l'action des jeunes.

3. L'ACCUEIL JEUNES DANS SON ENVIRONNEMENT

Le Skwatt est une structure communale qui répond aux besoins d'un service public.

Le Skwatt doit s'intégrer dans le projet de la vie locale en participant activement aux temps forts de la commune et du territoire intercommunal. Il doit développer des partenariats avec les différents acteurs locaux, notamment le Réseau des Espaces jeunes de Roche aux Fées Communauté, et contribuer ainsi au dynamisme qui caractérise le territoire.

L'activité partenariale doit susciter l'intérêt du jeune pour la commune, les structures en place et leurs publics. Les échanges issus de ces rencontres doivent favoriser l'ouverture d'esprit et faciliter les relations intergénérationnelles et renforcer le lien social.

Par son implication dans la vie locale et sa rencontre avec les habitants, le Skwatt développe une image positive de la jeunesse.

Afin de permettre aux jeunes de découvrir un autre environnement que leur commune de résidence, chaque été, l'accueil jeunes organise, en co-construction avec le groupe de jeunes, un séjour de vacances. Le projet s'inscrit dans la continuité des projet mis en place durant l'année et vise à favoriser l'esprit de cohésion, d'entraide et d'autonomie des jeunes.

4. L'ACCUEIL JEUNES AVEC LA MUNICIPALITÉ

La commission enfance jeunesse est l'entité de référence du Skwatt. Elle définit les valeurs de la politique jeunesse municipale. La commission se réunit pour valider les projets et veiller à leur cohérence avec les valeurs éducatives pour les jeunes de Martigné-Ferchaud et de ses environs. Elle agit dans le respect de la vie privée des jeunes et de leur famille.

5. L'ACCUEIL JEUNES AVEC LES PARENTS :

Le Skwatt reconnaît le parent comme acteur principal de l'éducation du jeune. A ce titre, la structure ne vient pas interférer dans les principes et les choix éducatifs de la famille. Néanmoins, elle se positionne comme relais éducatif dans les loisirs du jeune et comme structure ressource pour la famille.

Le Skwatt favorise la rencontre entre les parents. Leurs échanges leur permettent d'avancer. L'adolescence est souvent une période où résident de nombreux conflits familiaux. Par l'information, la rencontre et l'implication des parents dans la vie du local, l'Accueil jeunes doit renforcer les liens entre le jeune et le parent.

Conclusion

Au travers ce projet éducatif, nous souhaitons responsabiliser les jeunes, les aider à se découvrir, à faire les choix nécessaires pour devenir adultes et à éveiller leur curiosité. L'animateur devra pour cela connaître les jeunes, être disponible et à leur écoute. Le local doit être un lieu ouvert, de rencontre et dynamique où les jeunes doivent se sentir bien.